



Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 de la FVR-WVR

Date 13 juin 2023 à 14H00
Lieu Martigny, Salle communale

Co-Présidence Marianne Mathier et Christian Bonvin

Invitées Esther Waeber-Kalbermatten, Sandra Moulin Michellod

Participants 30 délégués

Bureau : Jean-Maurice Fournier, Ruth Buttet, Monique Goelz, Ida Häfliger, Béatrice Albasini, Marco Spinelli, Charles-Albert Claivaz, Patrice Clivaz, Eliane Launaz Perrin

Membres d'honneur : Jean-Pierre Salamin, Juliane Bérard, Jean Coquoz, Raymond Minger

Associations : Curchod Christiane (AVIVO), Marie-Rose Dubuis (AVIVO), Rose-May Clivaz Hagen (CBA), Jacques Carruzzo (CLAM), Marie-Thérèse Pischl (CLAM), Marie-Elisabeth Cipolla (CLAM), Raymond Huber, Siv Huber (GRABRA), Jean-Marc Bonvin, Stéphane Nicolin (UNIA), Rose Previti (UNIA), Pierre Pommaz (ARESMO), Yvan Vouilloz (ARESMO), Roland Voeffray (Aînés de Salvan), Philippe Lathion, (AR Aproz)

Excusés Delphine Maret et Annette Weidmann, coordinatrices cantonales, Victor Fournier (Pro Senectute), Thomas Burgener, Hermann Fux, Françoise Bourban (MCR), Carole Furrer (SCIV), Jean-Pierre Gétaz (AREGIO), Gérard Mittaz (AVIVO Sion), André Gillioz, Anne-Catherine Biner, Marcel Andenmatten, John Glettig, Franz Weissen

Absents Associations : AERVr, AVIVO Monthey, AVIVO Saxon, Club des aînés de Fully et de St-Martin, CSPO 60+, SSP, Swisscom Valais, VEPO

Marianne Mathier, co-présidente, souhaite une cordiale bienvenue aux participants et en particulier à nos invitées, Mme Esther Waeber Kalbermatten, Co-présidente du CSA, et Mme Sandra Moulin Michellod, Conseillère municipale de Martigny.

Au nom du Conseil municipal, Mme Sandra Moulin salue cordialement Mme Esther Waeber Kalbermatten, les membres du bureau, l'assemblée des délégués, et leur adresse un message de bienvenue :

La Ville de Martigny, compte 23000 habitants dont 4000 de 60 à 70 ans. Nous prenons évidemment en compte ces nouveaux retraités dans toutes nos actions en faveurs des aînés, soit la gratuité des bus urbains, la brochure pour les séniors, le plan canicule, la préparation à la retraite, le Centre des loisirs, l'intégration, les relations intergénérationnelles et multiculturelles.

Tous ces échanges sont très constructifs, nous nous efforçons de porter les voix des nouveaux retraités et des aînés. Pour répondre aux attentes des séniors, nous cherchons toujours les meilleures solutions et comment les mettre en place.

Madame Sandra Moulin adresse ses remerciements aux nombreux retraités bénévoles et actifs, à Pro Senectute et au Service de l'action sociale pour leur excellente collaboration.

Assemblée générale de la FVR-WVR

1. Accueil et salutations, contrôle des présences,

Christian Bonvin, co-président salue cordialement les délégués et ouvre l'assemblée générale.

2. Procès-verbal de l'AG du 13 juin 2022

Le procès-verbal transmis par e-mail est approuvé sans remarques avec remerciements à Béatrice Albasini.

3. Rapport 2022 des co-président-e-s de la FVR

La FVR compte 6432 membres, répartis entre 23 associations et 521 membres individuels.

Depuis la dernière AG du 13 juin 2022, le Bureau et le Comité cantonal se sont réunis neuf fois :

- 31.08.2022 > bureau au Mas de la Borgne à Bramois
- 05.10.2022 > bureau chez Pro Senectute à Sion
- 09.11.2022 > bureau et comité au Mas de la Borgne à Bramois
- 15.12.2022 > bureau chez Pro Senectute à Sion
- 24.01.2023 > bureau chez Pro Senectute à Sion
- 28.02.2023 > bureau chez Pro Senectute à Sion
- 28.03.2023 > bureau chez Pro Senectute à Sion
- 14.04.2023 > bureau et comité au Mas de la Borgne à Bramois
- 23.05.2023 > bureau au bâtiment socio-culturel à Fully

3.1 Les principales activités depuis la dernière Assemblée générale :

3.1.1 Campagne vers les membres individuels

La collaboration avec les agents communaux AVS de tout le canton pour distribuer notre nouveau dépliant a été renouvelée par l'envoi de près de 4800 exemplaires. Cette action a suscité l'affiliation de nouveaux membres individuels.

3.1.2 Consultations cantonales

La FVR a répondu aux consultations qui lui ont été soumises :

- Avant-projet de loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS), mise en œuvre de soins palliatifs : préavis favorable
- Avant-projet de loi sur le climat, mise à jour avec la convention de l'ONU et les accords de Paris : préavis favorable
- Loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et sur le travail au noir (LALDéLTN) : pas de réponse
- Avant-projet de la loi relative à la révision de la loi fiscale : préavis favorable
- Avant-projet de modification de la LALAFam pour l'instauration d'une aide aux soins dentaires : prise en charge partielle des coûts jusqu'à 18 ans, prévention jusqu'en fin de CO, augmentation de la prise en charge des personnes en AVS/AI/PC, instauration des consultations en EMS et autres institutions, aides aux personnes à revenu modeste : préavis favorable
- Avant-projet de modification de la loi sur l'agriculture et le développement rural : création d'un fond climatique et phytosanitaire pour la gestion financière des risques (catastrophe, maladie) pour assurer la pérennité des cultures et éviter l'effondrement du secteur concerné : préavis favorable
- Avant-projet de loi sur les services numériques. Il a pour objet de créer les conditions cadres nécessaires au développement, à l'exploitation, à l'utilisation et au financement des services numériques des autorités : préavis favorable
- Rapport provisoire sur la planification des soins de longue durée 2022-2025 : ensemble des prestations non-hospitalières (EMS ; foyers de jour, soins à domicile, unités de soins de transition, aide aux proches-aidants, appartements à encadrement médico-social.
Le surcoût pour le canton et les communes est estimé à 9,6 millions pour 2025, puis 24 millions en 2030 et des subventions d'investissement de 50 millions dans de nouvelles constructions de lits EMS : préavis favorable
- Avant-projet de loi cantonale sur le radon (LARad) : la loi fédérale précise la réglementation sur le radon en Suisse, il s'agit ici d'une loi d'application cantonale qui ne règle que des détails : pas de réponse

3.2 Communication et medias

3.2.1 Nouveau flyer de présentation avec FORME, agence de communication

Le projet d'un nouveau flyer s'est concrétisé, 5'000 exemplaires ont été imprimés, envoyés aux agents AVS pour diffusion ou distribués lors des séances d'accueil des nouveaux retraités.

3.2.2 La Page Séniors « Ya pas d'âge » est une réalité

Ce projet est porté par la FVR, Pro Senectute et l'Etat du Valais qui prend en charge le coût total. Dès janvier 2023, 5 pages ont été publiées dans les quotidiens NF et WB. L'équipe de rédaction est composée des trois partenaires et de la journaliste France Massy. Les échos sont très positifs.

3.2.3 Site actualisé et bilingue

Le site a été actualisé et traduit dans les deux langues.

Il faut maintenant le nourrir des projets et des actions de nos associations membres.

3.2.4 Trait d'Union

Pour notre journal, nous souhaitons une équipe rédactionnelle plus performante, mieux structurée.

Le numéro spécial de septembre aura pour thème la planification cantonale sur les soins de longue durée. Des échanges avec la Fédération fribourgeoise des retraités, par Jacques Morel président et Jacques Berset journaliste de la revue Horizon, nous permettront de partager nos publications.

3.2.5 Liste de références

Pour compléter notre liste, nous recherchons 40-50 personnes à consulter dans divers domaines pour répondre aux demandes des médias : engagement de 3-4 heures par an.

3.3 Contacts avec nos partenaires

3.3.1 Activité de la FSR/SRV

Les contacts avec la FSR sont bons. Nos 4 délégués participent régulièrement aux séances et apportent leur expérience là où elle est requise. La FVR a lancé un projet visant à centraliser les publications auprès de la FSR. La Fédération suisse se trouve actuellement dans une période difficile de transitions au bureau.

3.3.2 Activité de la FARES/VASOS

Les contacts avec la FARES sont bons. La FVR a été mentionnée à plusieurs reprises dans leurs publications pour ses activités (best practice : bancomat Isérables, page mensuelle dans les quotidiens valaisans).

3.3.3 Activité du CSA/SSR

Nous sommes fiers de la nomination de Mme Esther Waeber Kalbermatten à la co-présidence du CSA et échangeons régulièrement avec elle.

3.3.4 Pro Senectute

Les contacts avec Pro Senectute sont constants et étroits. Avec la Coordination cantonale, nous sommes identifiés comme les piliers centraux majeurs ; les trois partenaires se concertent sur tous les dossiers communs.

3.4 Coordination cantonale

Créée en septembre 2021 suite au travail de la Commission consultative de 2008 à 2021 et à l'adoption du rapport final par le Conseil d'Etat, elle emploie 2 coordinatrices à 120%, Mmes Delphine Maret Brülhardt et Annette Weidmann.

Sa mission est de mettre en œuvre les buts visés par la politique cantonale en faveur des Générations 60+. Dans cet objectif, elle coordonne les prestations en faveur de ce public et l'informe, collabore avec les partenaires, soutient les communes dans la mise en œuvre de politiques locales, élabore ou adapte des mesures et prestations.

Selon son plan d'action pour les années 2022-2030, des mesures et projets ont été mis en œuvre :

3.4.1 Appel à projets

Pour l'année 2022, 10 projets ont été soutenus par le canton pour un total de CHF 48'550.-. Un appel à projets est lancé par le Service de l'action sociale. CHF 50'000.- sont mis à disposition pour 2023. Les associations membres de la FVR sont invitées à présenter un projet.

3.4.2 Journée valaisanne des Générations 60+

La 1^{ère} édition s'est déroulée en octobre 2022 dans le cadre de la Foire du Valais à Martigny.

Dans ce même cadre sera organisée la prochaine rencontre des Générations 60+, lundi 2 octobre 2023 dès 13h30, en collaboration avec les coordinatrices cantonales, Pro Senectute Valais, Centre des loisirs et culture de Martigny.

Une demi-journée est prévue au printemps 2024 à Viège pour la partie germanophone du canton.

3.4.3 Page Séniors dans le NF et le WB, en collaboration avec Pro Senectute et la FVR

L'objectif de la page mensuelle est de donner une visibilité aux Générations 60+, de traiter de sujets qui les concernent (transmission d'information) et de leur donner la parole (chronique ou intervention dans l'article principal).

3.4.4 Sont en préparation ou en réflexion, les projets ou mesures suivants :

- **Plateforme web** : création d'une plateforme regroupant les informations de base nécessaires aux 60+, à leurs proches, aux professionnels et aux communes.
- **Soutien au développement des politiques communales** : soutien financier aux communes effectuant une démarche participative avec Pro Senectute et soutien à l'élaboration d'un plan d'action communal.
- **Projet Habitat** : projet visant à développer des mesures d'adaptation du logement et à une réflexion sur les habitats intermédiaires, en collaboration avec le Service de la santé publique, la Commission consultative des Générations 60+ et la HES Santé Valais-Wallis.
- **Projet ValaisBus** : projet de mise en œuvre d'une structure mobile permettant d'aller vers les Générations 60+ ne bénéficiant pas de la proximité des structures d'aide et de conseils, en collaboration avec le BRIC, la Commune de Martigny, la HES Travail social et santé.

3.4.5 Commission Cantonale consultative – législature 2021-2025

Présidée par Anne-Dominique Bitschnau, elle est organisée en sous-commissions de thèmes prioritaires :

- Engagement et participation
- Vie sociale
- Accès à l'information
- Habitat et Mobilité

La FVR y est représentée par Marianne Mathier, Ida Häfliger et Christian Bonvin.

3.5 Projets

3.5.1 Projet de Rencontre et Échanges de bonnes pratiques avec les communes du Valais :

Le BRIC a mis en place des soirées d'informations à l'intention des nouveaux retraités dans le Chablais. La FVR souhaite généraliser et échanger les bonnes pratiques dans le canton. L'organisation d'une demi-journée cantonale de présentation des démarches et prestations en faveur des séniors est programmée pour le 20 mars 2024 à Sierre. Lors de leur AG le 24.08.2023, les préfets de district seront sollicités pour la proposer à toutes les communes du canton.

Ce séminaire de la FVR remplacera le Parlement des aînés. La FVR sera la plaque tournante de cette rencontre regroupant les autorités et délégués aux séniors des communes pour partager les pratiques et questionnements et induire une accélération des démarches et des collaborations. Travail en ateliers et retours en plénum sur des thèmes priorités.

3.5.2 Marketing social avec l'Université de Neuchâtel par le professeur Valéry Bezençon

Ce projet porte sur l'analyse de l'utilité des réseaux sociaux pour les seniors. Un lien pour remplir un questionnaire en ligne a été transmis aux associations contactées pour y participer. Des entretiens semi-dirigés seront établis avec des membres individuels.

3.5.3 Présentation de Forum 60+

Sur le modèle d'Innovage, Forum 60+ a été créé en 2018 dans le Haut-Valais, dans le but de mettre à disposition les compétences des seniors dans des cercles animés par un orateur, sur une large palette de thèmes, plusieurs fois par année pour le prix annuel de 60.- frs.

A la suite de l'interpellation de M. Alain Schaller, responsable d'Innovage Suisse Romande, la FVR souhaite mettre en place l'équivalent dans le Valais Romand. Nous devons trouver 2-3 personnes intéressées à le faire avec le soutien d'Innovage.

4. Comptes 2022 de la FVR-WVR

Charles-Albert Claivaz présente les comptes 2022 :

Le total des produits se monte à CHF 38'275.30 et celui des charges à CHF 48'261.01.

La provision n'a pas été utilisée pour cet exercice 2022 ce qui explique le déficit de CHF 9'985.71.

Les frais de séance et déplacements ont augmenté. Les frais d'informatique sont aussi plus élevés.

Le capital de la Fédération se monte à 51'783.24 avant report du déficit.

Le trésorier invite les associations à déposer une demande de soutien. La FVR reçoit une subvention annuelle de CHF 20'000.- dont la moitié est prévue à cet effet.

Rapport des vérificateurs des comptes

Rose-May Clivaz et Marcel Andenmatten, vérificatrice et vérificateur, ont examiné les comptes 2022.

Ils ont constaté que le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité. Celle-ci est tenue avec exactitude, les pièces comptables leur ont été fournies.

Le résultat de l'exercice 2022 présente un déficit d'exploitation de CHF 9'985.71 et le capital de la Fédération se monte à CHF 51'783.24 avant report du déficit.

Les vérificateurs des comptes félicitent Charles-Albert Claivaz pour la bonne tenue comptable. Ils proposent d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au trésorier, au comité et à eux-mêmes.

5. Approbation des comptes 2022

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par main levée et acclamations. Décharge est donnée aux organes responsables avec remerciements à Charles-Albert Claivaz, trésorier.

6. Cotisation annuelle collective et individuelle

La cotisation annuelle collective et personnelle reste inchangée pour 2023

La cotisation par membre collectif se monte à 1.25 dont 0.70 en faveur de la FSR.

7. Budget 2023 de la FVR

Charles-Albert Claivaz présente le budget 2023 :

Celui-ci affiche des produits pour CHF 50'310.- et des charges de CHF 62'400.-

Le budget 2023 prévoit un déficit de CHF 12'090.-

L'utilisation d'une provision pour activités spéciales de CHF 10'000.- couvrira partiellement les frais envisagés pour le secrétariat et pour la stratégie média. Nous constatons une baisse de nos réserves.

Le budget est approuvé par acclamation.

8. Elections statutaires : Bureau et Présidence, Vérificateurs des comptes

Démissions au Bureau :

Trois membres du Bureau sont démissionnaires : Monique Goelz, Ruth Buttet et Béatrice Albasini.

Le Bureau présente quatre nouvelles candidatures :

Patrice Clivaz, ancien directeur HEP, Eliane Launaz Perrin, membre de la commission cantonale consultative 2017-2021, conseillère générale à Monthey, Anne-Catherine Biner, carrière administrative et auteure, André Gillioz, président de la Schola, ancien vice-recteur du Lycée-collège de la Planta.

Les autres membres du Bureau poursuivent leur mandat et seront confirmés dans leur fonction respective. L'élection des membres du Bureau est proposée à l'Assemblée.

Elections statutaires : le nouveau Bureau est entériné par acclamation, sont élus les membres suivants :

- **Christian Bonvin**, co-président
- **Marianne Mathier**, co-présidente
- **Anne-Catherine Biner**, secrétariat et site internet
- **Charles-Albert Claivaz**, caissier
- **Patrice Clivaz**, coordinateur pour les communes
- **André Gillioz**, culture et formation
- **Eliane Launaz Perrin**, culture et formation
- **Jean-Maurice Fournier**, lien avec les instances suisses FSR, FARES et CSA (mobilité et habitat)
- **Ida Häfliger**, responsable interface des deux langues pour la communication
- **Marco Spinelli**, lien avec les instances suisses, caissier de la FSR et de la FARES

Vérificateurs des comptes : Rose-May Clivaz et Marcel Andenmatten sont réélus pour un an.

Un projet de structurer les membres individuels en groupes régionaux est proposé, des responsables de coordination et d'animation sont recherchés pour créer des instances régionales en 2024.

Nomination des Membres d'honneur :

Au nom de la FVR, Christian Bonvin remercie les membres démissionnaires et remet un présent à :

- **Monique Goelz** pour 11 ans d'activité au profit de la FVR de 2012 à 2023, comme responsable du fichier des abonnés au TU, de la coordination avec l'imprimerie et la Fondation St-Hubert, des lettres de bienvenue adressées aux nouveaux membres individuels
- **Ruth Buttet** pour 7 ans d'activité au sein de la FVR de 2017 à 2023, coordinatrice pour le site internet
- **Béatrice Albasini**, pour 5 ans de secrétariat de la FVR de 2018 à 2023.

En reconnaissance de leur engagement, de leurs compétences et de leurs qualités humaines mises au service des aînés, il propose de les nommer membres d'honneur de la Fédération valaisanne des retraités. L'Assemblée approuve cette décision par des applaudissements.

9. Admission

Aucune adhésion cette année, celle du club des Aînés d'Isérables est en suspens.

10. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue aux co-président-e-s dans le délai imparti.

11. Divers

Rente AVS : Raymond Huber revient sur la différence de rente AVS entre les couples mariés et les concubins. Ce thème n'est pas débattu à l'interne pourtant cette situation est inadmissible, cette inégalité doit absolument être corrigée. Il rappelle la récolte de signatures lancée par le Centre jusqu'au 27.03.2024. Jean-Maurice Fournier relève que ce thème est débattu au CSA car c'est un problème au niveau suisse, lié à la fiscalité, à l'impôt séparé pour les concubins. Il faut régler l'imposition des couples mariés pour décider de l'amélioration de la rente de couple. Ce dossier est en suspens.

Message de Madame Esther Waeber-Kalbermatten :

Madame Waeber-Kalbermatten remercie la FVR pour cette invitation et nous dit son intérêt à participer à notre Assemblée générale et à nous écouter.

Elle présente la politique des séniors du CSA qui regroupe 16 membres de la FARES et 16 Membres de l'ASA. Elle est composée de 6 groupes de travail pour les thèmes suivants :

A. Vieillesse et société : dignité, qualité de vie et autonomie des personnes âgées, image de la vieillesse auprès du public, participation des personnes âgées dans les domaines sociaux, culturels et économiques, relations entre les générations, situation spécifique de vie des migrants et migrantes âgées, en raison de leur origine culturelle.

B. Technologie de l'information : accès de la population âgée aux nouvelles technologies, intégration dans les réseaux de communication électronique, suppression des barrières numériques, utilisation des nouvelles technologies pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

C. Economie et fiscalité : finances fédérales et fiscalité, plusieurs initiatives, pour l'imposition individuelle, pour mettre fin à la pénalisation du mariage au niveau fédéral, pour des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés, abolir enfin la discrimination du mariage, supprimer la discrimination des couples mariés par le plafonnement de la rente de couple à 150% (au lieu de 200%) de la rente individuelle.

Initiative populaire "Bénéfices de la Banque nationale pour une AVS forte"

D. Sécurité sociale : aspects intéressant les aînés dans la politique de sécurité sociale, la pauvreté des aînés, la prévoyance LPP, AVS et PC, le financement, le fonctionnement, leur conception et les relations entre générations.

E. Santé : aspects de la politique de la santé des aînés, soins palliatifs et de longue durée, prise en compte du respect du libre choix, de la dignité, de la qualité de vie, de l'autonomie et de la prévention, de la transparence des informations et de la clarté des coûts. Projet de loi sur la santé.

F. Mobilité et habitat : formes d'habitat adaptées à la vieillesse dans des lieux individuels ou collectifs, favorisant une vieillesse autonome ou dépendante, soucieuse de garantir la mobilité dans le système des transports, suppression des barrières architecturales, prévention des accidents.

Membre de la Commission communication du CSA, Madame Waeber-Kalbermatten participe à l'édition du Bulletin des séniors. Elle propose de transmettre le lien informatique à nos associations.

Elle constate avec plaisir que la situation s'améliore en Valais grâce au travail de la Commission consultative et à l'octroi d'un poste de coordinatrice à 120%.

En conclusion, la politique des aînés est une évidence, nous souhaitons une politique avec toutes les générations, utiliser le potentiel et la vitalité des nouveaux retraités, accepter les idées des jeunes.

La séance est levée à 16H15.

Les participants sont invités à prolonger la rencontre par un moment convivial en partageant un apéritif garni.

Fully, le 19 juin 2023

FEDERATION VALAISANNE DES RETRAITES

Marianne Mathier



Co-présidente

Christian Bonvin



Co-président

Béatrice Albasini



Secrétaire